

Questions orales

● (1150)

Avec votre permission, madame le Président, j'aimerais répondre à la deuxième question que le député m'a posée hier.

Mme le Président: Je ne pense pas que ce soit réglementaire.

M. Fennell: Madame le Président, j'ai déjà dit aujourd'hui ce que je voulais dire à propos de Mirabel.

Des voix: Oh, oh!

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN PARC

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, le gouvernement est en train de concentrer les divertissements de toute la province au cœur de la ville de Toronto. Comme le ministre dispose de 18,000 acres près de Toronto, pourquoi n'en ferait-il pas un parc national pour tous les Ontariens afin de donner aux Torontois l'occasion de respirer un peu d'air frais?

M. Gauthier: Mettez le député à l'étalage.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): De toute évidence, madame le Président, le député ne veut pas connaître les faits relatifs à Mirabel, car il se contente de poser des questions trompeuses et ne se donne même pas la peine de poser d'autres questions le lendemain. En ce qui a trait aux divertissements en Ontario, je suis vraiment étonné que le député insulte si facilement le gouvernement de l'Ontario qui a tenu compte des intérêts de ses administrés en aménageant la Place Ontario. A mon avis, il y a amplement d'espace pour les deux projets et nous avons décidé d'agir.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE DE SE HÂTER D'AIDER LES CHANTIERS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur l'industrie de la construction navale et sur les crédits budgétaires destinés à relancer la construction navale et à créer des emplois dans ce secteur. Environ 500 travailleurs ont été congédiés récemment aux chantiers navals Burrard Yarrow, à Vancouver. Je crois savoir que la firme Marine Industries, de Sorel, au Québec, a congédié au moins 250 travailleurs, et la situation est la même dans la région de l'Atlantique. Étant donné que le gouvernement a prévu dans son budget des crédits pour créer des emplois et établir une stratégie industrielle dans le secteur de la construction navale, pourquoi ne procède-t-on pas plus rapidement en accordant immédiatement des subventions à ces entreprises, au lieu de dépenser inutilement plus d'un million de dollars en prestations d'assurance-chômage pour ces chômeurs? Quelles mesures seront prises dans ce domaine, et dans quels délais cet argent sera-t-il acheminé aux chantiers navals, pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités et donner de l'emploi aux travailleurs?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il doit y avoir un malentendu, car les mesures qui sont prises actuellement correspondent exactement à celles que

réclame le député. On a annoncé à Montréal, il y a quelques jours, que onze nouveaux navires seront construits, trois autres seront rénovés et que l'on achètera un certain nombre de petits bateaux pour le ministère des Transports. Le député notera que le budget total est de 780 millions de dollars, dont 185 millions sont destinés à la relance immédiate. Par conséquent, le député semble réclamer exactement ce que nous allons faire.

Pour ce qui est de mon ministère, les navires visés serviront à la garde côtière, et ils devaient être construits d'ici cinq ans. Il y aura une accélération de ce programme, ce qui avantagera immédiatement les travailleurs des différents chantiers navals au Canada. J'ai vu un tableau montrant la répartition à l'échelle nationale, et je me ferai un plaisir d'en envoyer un exemplaire à l'honorable représentante. Mais les mesures qu'elle envisage seront prises, conformément à ce qui a été annoncé il y a quelques jours.

L'ADJUDICATION DES CONTRATS DE CONSTRUCTION DE FRÉGATES DE PATROUILLE

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Il n'ignore pas que le Programme d'achat de nouvelles frégates a donné lieu à bien des conjectures à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne l'adjudication de ces travaux par le gouvernement. Le gouvernement a-t-il pris une décision quant aux marchés à conclure pour cet important programme de construction navale? A-t-on exclu certains chantiers maritimes en particulier de la liste de ceux qui pourraient bénéficier d'un marché? Quand le ministre prévoit-il qu'une décision sera prise au sujet de cette adjudication?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, en ce qui a trait au Programme d'achat de nouvelles frégates, chacun sait que mon ministère avait pour mission de faire une évaluation très objective des soumissions des deux chantiers pour les présenter au cabinet en temps opportun. Je compte m'acquitter de cette tâche à la mi-mai, de sorte que la décision relative aux marchés pourrait être prise avant la fin de juin.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'EMBAUCHAGE D'AUTOCHTONES

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Selon le rapport que le bureau des relations fédérales-provinciales a remis au Conseil du Trésor pour l'année financière 1981-1982, il a été prévu qu'à compter de 1982-1983, les offres d'emploi pour les postes de tout niveau au sein du bureau même seront affichées au ministère des Affaires indiennes régulièrement par la Commission de la Fonction publique. Je me demande pourquoi le Conseil du Trésor n'a aucune politique de recrutement, pourquoi aucun Indien ne siège au comité de sélection des nouveaux employés, et je me demande aussi quand la Fonction publique décidera d'embaucher davantage d'autochtones?